



Inventaire des amphibiens de Thiérache.

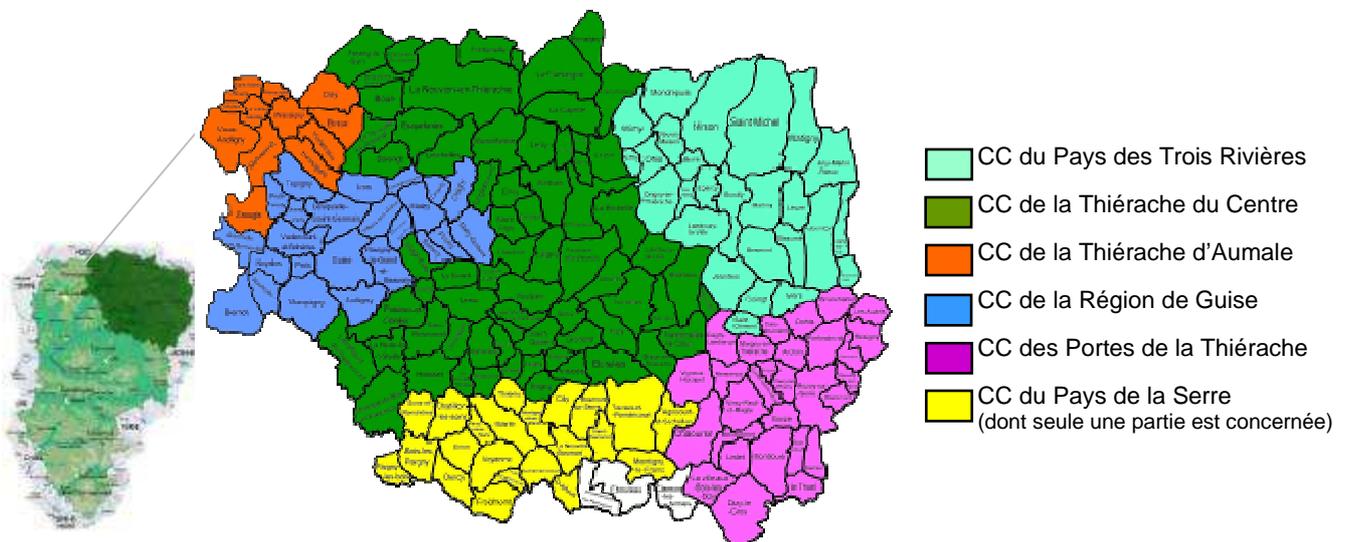
Synthèse des données 2003 – 2008

Par Guénael HALLART

Poussé par ma curiosité pour ce groupe faunistique si particulier et présentant d'aussi importants enjeux de conservation que sont les amphibiens ; et animé par une volonté de découvrir, faire connaître et préserver la biodiversité de ce territoire atypique qu'est la Thiérache ; je me suis lancé depuis 2003, de façon indépendante et bénévole, dans une mise à jour et un approfondissement des connaissances sur les amphibiens de Thiérache.

Secteur concerné.

Au départ les limites du territoire concerné avaient été choisies de façon assez aléatoire en fonction de ce qu'était pour moi la Thiérache. Je les ai ensuite légèrement modifiées de manière à respecter les limites des Communautés de Communes du Pays de Thiérache. L'ensemble final comprend ainsi le Pays de Thiérache dans son intégralité ainsi qu'une partie des communes du Pays de la Serre et quelques communes de la Champagne Picarde, soit un total de **184 communes**.



Carte 1 : Localisation de la zone d'étude dans l'Aisne.

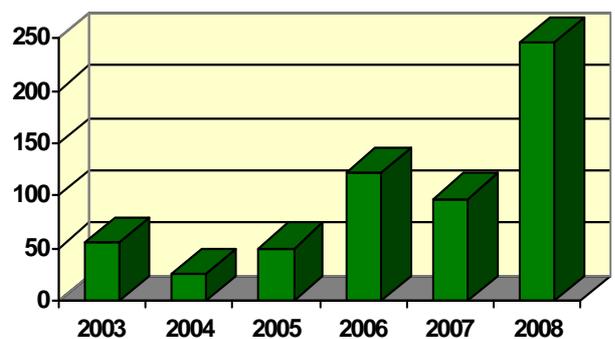
Méthodologie.

Ce travail a d'abord consisté en une augmentation de ma pression de prospection personnelle, toutes méthodes confondues, et en une saisie systématique de toutes les données ainsi récoltées. Plusieurs dizaines d'heures passées sur le terrain ont ainsi permis de collecter 454 données.

Puis en 2007 j'ai sollicité les autres naturalistes fréquentant ce territoire ainsi que certains organismes y opérant. **8 naturalistes** m'ont alors transmis 95 données venues compléter ce travail et l'URCPIE m'a permis d'utiliser 45 données issues de l'opération « *Un dragon ? dans mon jardin !* » menée en 2008.

Il convient ainsi de citer et de remercier Jacques LITOUX, Laurent LARZILLIERE, Cédric

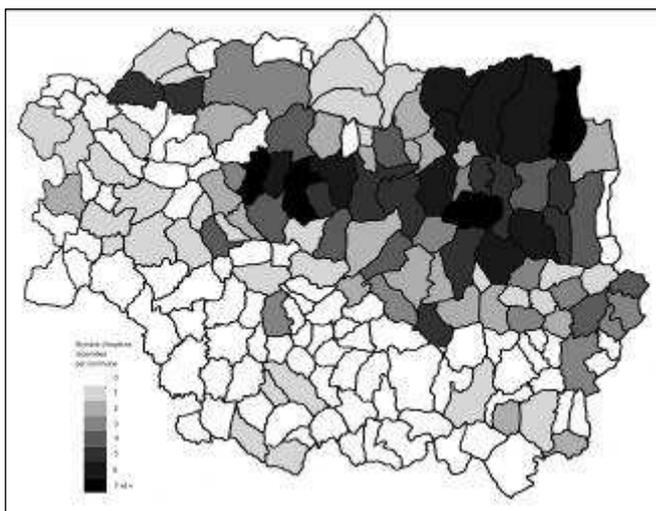
ROUSSEAU, Julien LEFEBVRE, Marie-Hélène GUISLAIN, Delphine CURY, Camille GOSSE (CPIE 02) et Adeline HALLART pour leur participation.



Répartition des données par année

Sur la **période 2003-2008**, ce sont ainsi **594 données** qui ont été collectées, saisies et cartographiées, avec les communes pour unité. Sur les 184 communes concernées, à 95 d'entre-elles correspondre au moins une donnée.

Toutes les communes n'ayant pas été prospectées de la même façon, l'absence d'observation sur 2003-2008 sur une commune ne correspond pas forcément à une donnée d'absence mais peut aussi correspondre à un défaut de prospection.



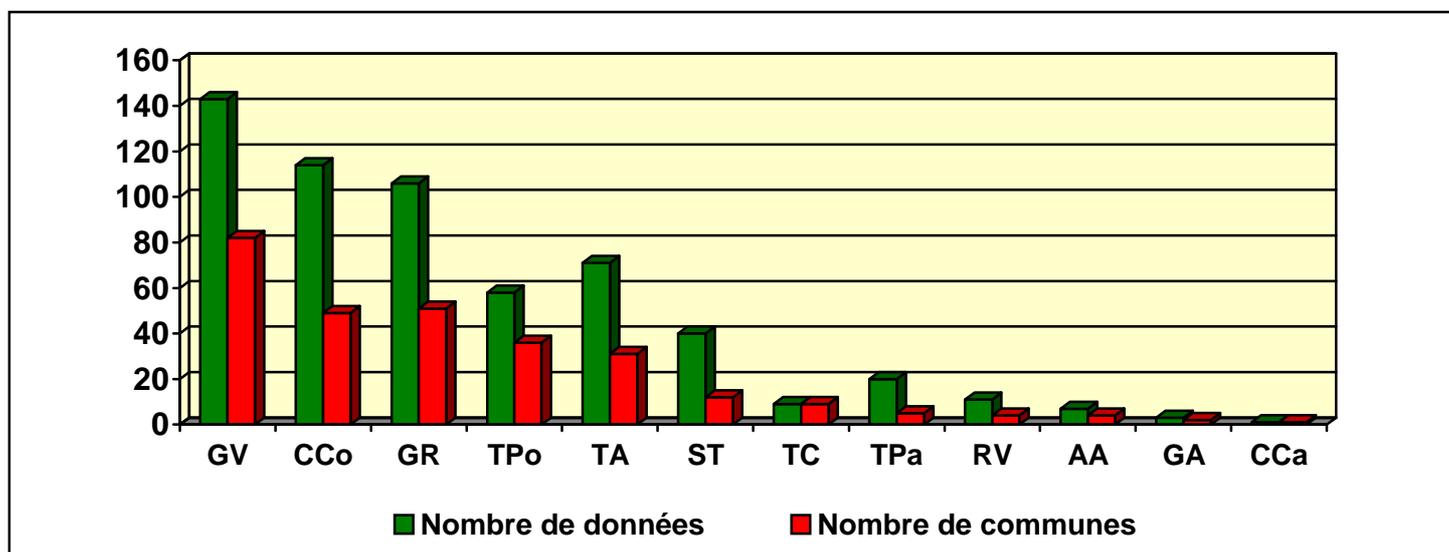
Carte 2 : Nombre d'espèces notées par commune. La carte 2 montre que la partie nord-est et le centre de la Thiérache ont été nettement plus prospectées que le reste du secteur concerné, et à l'inverse le 1/3 sud-ouest a quant à lui été sous prospecté pour le moment, ce qui rend l'interprétation de cette cartographie générale difficile et risquée.

Analyse des données par espèce.

12 espèces, ou groupe d'espèces, ont ainsi été notées durant cette période sur le secteur : le groupe « grenouille verte » (GV), le crapaud commun (CCo), la grenouille rousse (GR), le triton ponctué (TPo), le triton alpestre (TA), la salamandre tachetée (ST), le triton crêté (TC), le triton palmé (TPa), la rainette verte (RV), l'alyte accoucheur (AA), la grenouille agile (GA) et le crapaud calamite (CCa).

Carte 2 : Intensité de la prospection par commune.

Graphique 2 : Nombre de données collectées et nombre de communes concernées par espèce.

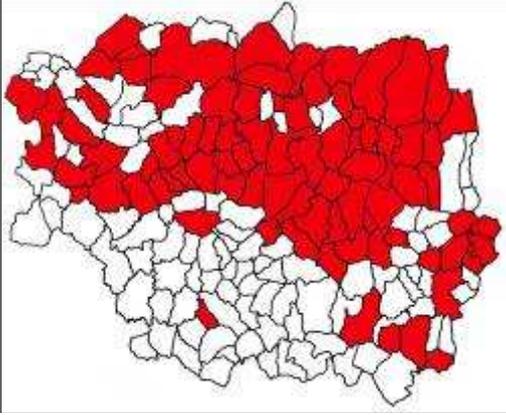
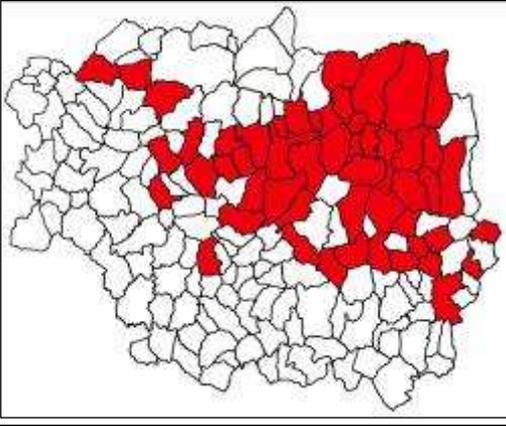
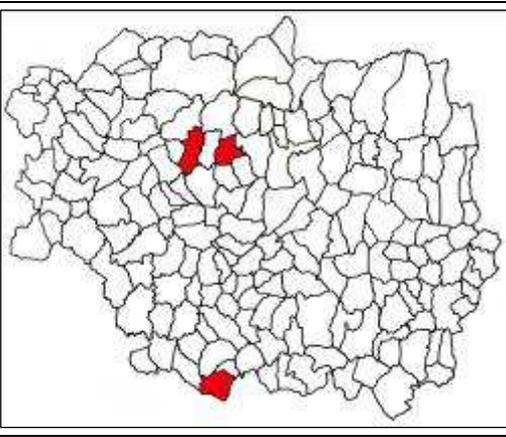


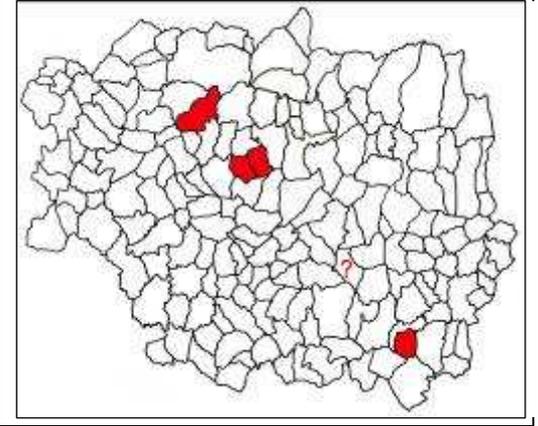
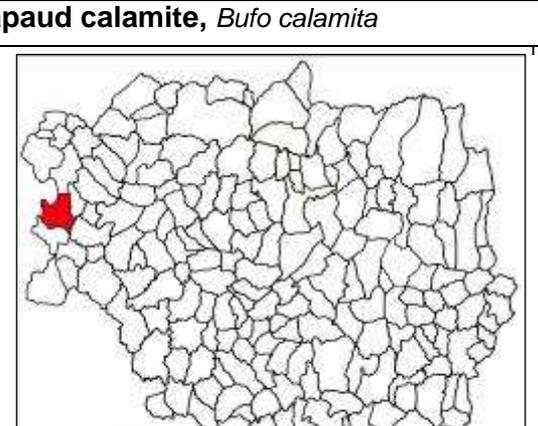
Résultats.

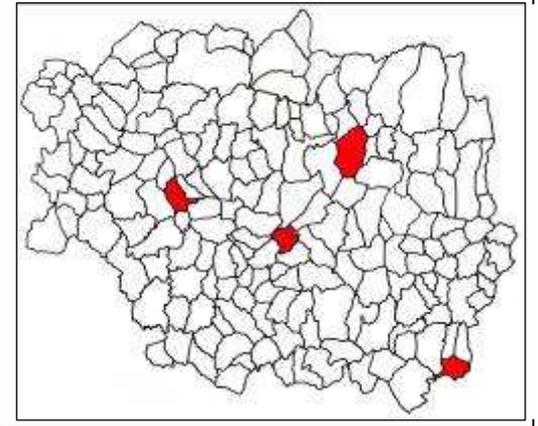
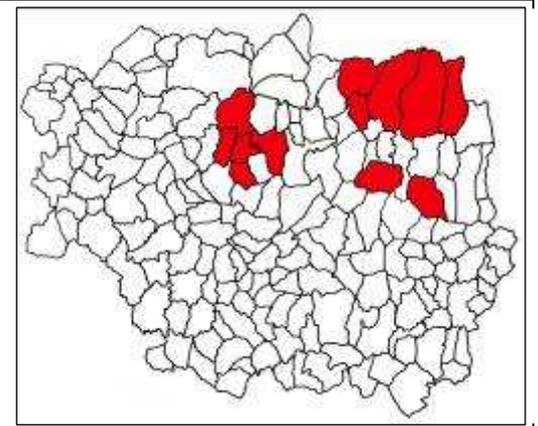
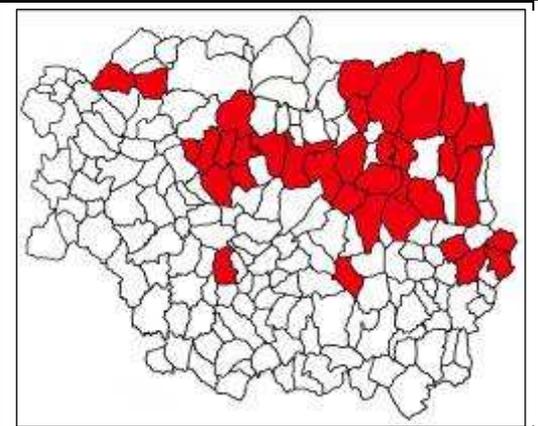
Nous présentons ci après les monographies avec les cartes de répartition – commune par commune – et des commentaires les différentes espèces d'amphibiens trouvées lors de ces recherches en Thiérache.

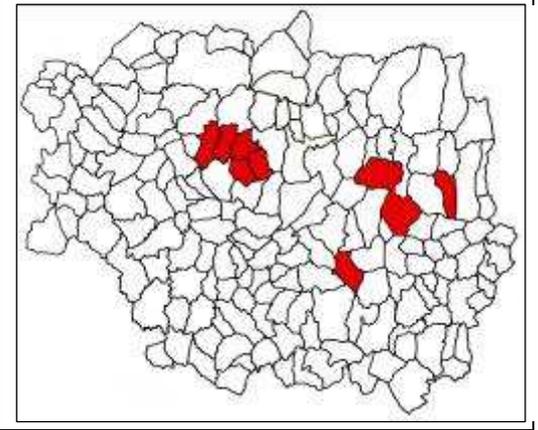
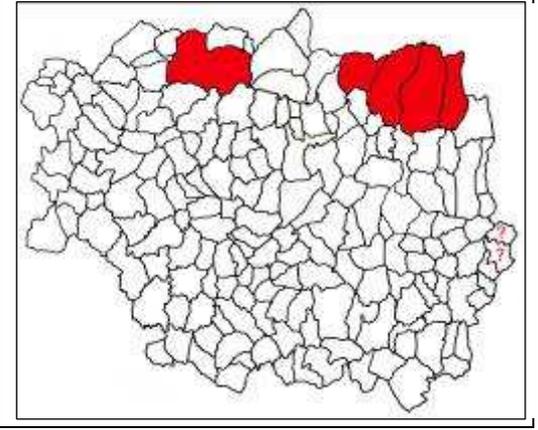
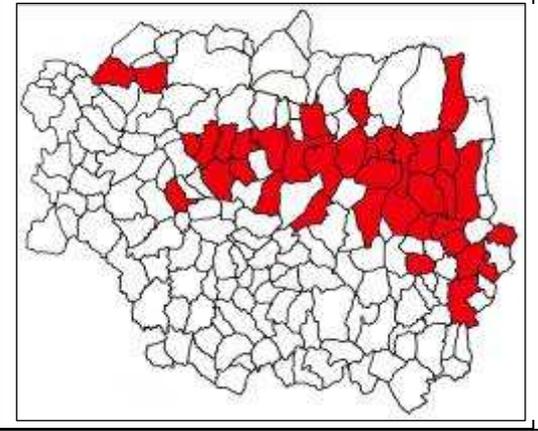
 Présence confirmée ou découverte entre 2003 et 2008

 Observations sur 2003-2008 incertaines, à confirmer

<p>Grenouille verte sp., <i>Pelophylax sp.</i></p> 	<p>Les grenouilles vertes correspondent au groupe le plus noté (145 données pour 85 communes).</p> <p>Les quelques individus examinés possédaient à la fois des caractères de <i>P. ridibunda</i> et de <i>P. lessona</i>.</p> <p>En Thiérache ce groupe fréquente tous les points d'eau suffisamment ensoleillés et présentant un minimum de végétation (mares prairiales, fossés, bassins d'ornement, étangs,...). En forêt il reste ainsi limité aux fossés et ornières des routes forestières et layons ouverts.</p>
<p>Grenouille rousse, <i>Rana temporaria</i></p> 	<p>La grenouille rousse est la troisième espèce la plus rencontrée (107 données pour 52 communes).</p> <p>Aussi commune dans le bocage que dans les massifs forestiers, elle pond aussi bien dans les mares prairiales que dans les ornières forestières. Elle fréquente aussi les bassins d'agrément.</p> <p>Localement l'espèce est fortement victime du trafic routier lors de ses migrations et, dans une moindre mesure, des « trous-pièges » (trous laissés suite au retrait de poteaux de clôture en forêt, divers trous liés aux blockhaus,...) dans lesquels les adultes tombent et y meurent ne pouvant en ressortir.</p>
<p>Grenouille agile, <i>Rana dalmatina</i></p> 	<p>La grenouille agile semble rare et très localisée sur le secteur concerné. Les prospections de cette période ont juste permis de confirmer deux populations déjà connues avant 2003 : - une population occupant le massif forestier de Regnaval, confirmée par 3 observations en 2008 (une de J. LEFEVRE et deux de J. LITOUX),</p> <p>- une population en vallée de la Serre, confirmée par une observation de G. HALLART en 2007.</p> <p>Malgré sa rareté, cette espèce ne semble pas particulièrement menacée sur ce territoire, les milieux occupés ne paraissant pas eux-mêmes menacés. Une présence antérieure dans les massifs forestiers de Saint Michel et de la Haye d'Aubenton, évoquée par L. LARZILLIERE, n'a pas été notée entre 2003 et 2008.</p>

<p>Rainette verte, <i>Hyla arborea</i></p>	
	<p>La rainette verte semble rare en Thiérache. Durant ce travail, seules deux populations ont été notées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'une autour de la vallée de l'Oise entre Etréaupont et Guise, avec un noyau noté tous les ans dans un milieu mêlant cultures et bocage (G. HALLART et J. LITOUX) et un noyau découvert en milieu bocager en 2008 par D. CURY, - une seconde population, apparemment faible et très localisée, a été découverte en 2008 par G. HALLART, au sein d'un complexe d'anciens bassins de décantation ayant désormais une vocation cynégétique. <p>Une éventuelle troisième population évoquée par L. LARZILLIERE en périphérie de la forêt domaniale du val St Pierre n'a pas été retrouvée lors de mes prospections et reste à confirmer sur la période 2003-2008.</p>
<p>Crapaud commun, <i>Bufo bufo</i></p>	
	<p>Le crapaud commun est commun dans toute la Thiérache, la plupart des vides de la carte correspondant surtout à des défauts de prospections.</p> <p>C'est la deuxième espèce la plus rencontrée (115 données pour 50 communes) après le groupe des grenouilles vertes.</p> <p>En Thiérache le crapaud commun se rencontre aussi bien dans les massifs forestiers, le bocage ou les villages. C'est la seule espèce à venir se reproduire massivement et avec succès dans les étangs poissonneux.</p> <p>Certaines populations payent un lourd tribut au trafic routier durant la migration pré-nuptiale.</p>
<p>Crapaud calamite, <i>Bufo calamita</i></p>	
	<p>Très rare en Thiérache, la présence du crapaud calamite est fortement liée à celle des sablières encore exploitées du Pays de Guise et de la Thiérache d'Aumale.</p> <p>La seule population notée sur le territoire concerné au cours de ce travail a été découverte en 2008 par G. HALLART dans une sablière encore exploitée.</p> <p>L'espèce est potentiellement présente dans d'autres communes du même secteur sur lesquelles des sites du même type n'ont pas encore été réellement prospectés.</p> <p>Par ailleurs l'espèce a été notée à Bohain, à quelques kilomètres à l'ouest de la Thiérache, par J. LEFEVRE en 2008.</p>

<p>Alyte accoucheur, <i>Alytes obstetricans</i></p> 	<p>L'alyte apparaît comme assez rare en Thiérache et semble avoir fortement régressé depuis une dizaine d'année.</p> <p>Dans les années 90 L. LARZILLIERE le signalait en lisière de plusieurs massifs forestiers du nord-est du secteur. Ces sites, prospectés en vain durant ces deux dernières années, semblent avoir été désertés.</p> <p>Deux nouvelles populations ont été découvertes par hasard par G. HALLART en 2008, l'une en milieu bocager, l'autre dans un village au milieu de grandes plaines cultivées. Toutes deux paraissent faibles et fortement menacées par l'évolution du milieu. Deux autres populations sont par ailleurs notées par J. LITOUX. Ce dernier constate une nette diminution du nombre de chanteurs sur l'une de ces deux populations : de 10-15 chanteurs avant 2003 à 2 chanteurs en 2008.</p>
<p>Salamandre tachetée, <i>Salamandra salamandra</i></p> 	<p>La salamandre tachetée est certainement assez commune en Thiérache, mais sa discrétion la fait souvent passer inaperçue (40 données pour 12 communes).</p> <p>Au cours de ce travail, elle a été notée dans les massifs forestiers de Saint-Michel - Hirson, du Nouvion-en-Thiérache, de Régnaval et de la Haye d'Aubenton ainsi que dans quelques bois à leurs abords.</p> <p>Mes prospections en forêts domaniales du Val Saint Pierre, de Marle et de Marfontaine sont pour le moment restées vaines.</p> <p>L'espèce semble rester très liée au milieu boisé. Une seule observation (larves dans une ornière) a été réalisée en milieu bocager, mais tout de même à proximité de bosquets et d'une forêt. Beaucoup de données correspondent malheureusement à des adultes trouvés écrasés sur des routes forestières.</p>
<p>Triton alpestre, <i>Ichtyosaura alpestris</i></p> 	<p>Le triton alpestre est commun dans toute la Thiérache, que ce soit dans le bocage ou en forêt, utilisant aussi bien les ornières ombragées en forêt, que les mares prairiales ou les bassins d'ornement.</p> <p>Il a ainsi été noté 73 fois, sur 34 communes différentes.</p>

<p>Triton crêté, <i>Triturus cristatus</i></p> 	<p>L'espèce semble assez rare en Thiérache. Cependant ses faibles densités le rendent souvent difficile à détecter. Neufs observations ont été notées durant ce travail, l'une correspondant à un individu en migration en milieu bocager (G. HALLART), une autre à un individu trouvé dans une cave (L. LARZILLIERE), les autres à des adultes dans des mares prairiales (G. HALLART et J. LITOUX).</p> <p>Des prospections plus poussées, surtout de nuit à la lampe sur les sites de reproduction, permettraient d'évaluer plus précisément l'état des populations. Leur conservation passera inévitablement par la préservation du bocage et de ses réseaux de mares prairiales. Dans les années 90, l'espèce avait été notée aussi en milieu forestier, dans les massifs de Saint Michel (L. LARZILLIERE) et de Marfontaine (observation rapportée par J. LITOUX) ainsi que dans un complexe d'anciens bassins de décantation (L. LARZILLIERE et G. HALLART). Ces sites n'ont pas été prospectés sur la période 2003-2008.</p>
<p>Triton palmé, <i>Lissotriton helveticus</i></p> 	<p>Le triton palmé semble globalement assez rare mais localement abondant en Thiérache (20 données pour seulement 5 communes). Je ne l'ai trouvé exclusivement qu'en milieu boisé (massifs forestiers d'Hirson - Saint-Michel et du Nouvion) et dans quelques mares prairiales de leurs abords immédiats (à moins de 100 mètres de la forêt). D'autres sites où l'espèce avait été notée avant 2003 par J. LITOUX et L. LARZILLIERE (Haye d'Aubenton et proximité de la forêt du Régnaval notamment) mériteraient une prospection plus poussée. De même quelques mentions incertaines resteraient à vérifier, notamment en vallée de la Serre à proximité des Ardennes.</p>
<p>Triton ponctué, <i>Lissotriton vulgaris</i></p> 	<p>Le triton ponctué est commun en Thiérache (58 données pour 36 communes). Il y fréquente presque exclusivement le milieu bocager, utilisant les mares prairiales, fossés et autres milieux aquatiques ensoleillés.</p> <p>Durant mes prospections je ne l'ai rencontré que deux fois en forêt, dont une fois dans une grande ornière très ensoleillée avec une importante végétation, rappelant les milieux humides du bocage, et une fois dans une ornière ombragée, plus typique du triton palmé, en forêt de Plomion.</p>

Conclusions et perspectives.

Ce travail, même s'il reste incomplet et mériterait des centaines d'heures de prospection et de rédaction supplémentaires, permet d'avoir un aperçu du statut et des menaces pesant sur chacune des espèces d'amphibiens sur ce secteur.

La précision du statut de certaines espèces, telles que le calamite, l'alyte ou la rainette nécessiterait une recherche plus spécifique.

Par ailleurs une extension du secteur pris en compte dans ce travail peut être intéressante pour replacer dans un contexte plus global les connaissances sur l'ensemble de ces espèces. Il pourrait ainsi être raisonnablement envisageable d'y intégrer l'ensemble de la vallée de la Serre, une plus grande partie de la champagne picarde et une partie du vermandois.

Il serait aussi intéressant de mener un travail de comparaison avec les données antérieures et de suivre l'évolution de ces populations ces prochaines années, notamment pour les espèces les plus menacées.

La campagne « *Un dragon ? dans mon jardin !* » menée par les CPIE de Picardie étant reconduite en 2009 ; une étude sur la batrachofaune du bassin versant du Goujon (nord-est du secteur concerné) réalisée par la SEProNaT débutant en février 2009 ; quelques projets de prospections personnelles plus

spécifiques ; l'éventuelle implication d'autres naturalistes ; etc... devrait permettre de compléter à nouveau ces connaissances sur 2009.

Il ressort par ailleurs de ces recherches et observations que certaines espèces sont très menacées par l'évolution de leur biotope :

- régression du bocage et de ses mares prairiales liée à l'évolution des pratiques agricoles, menaçant l'alyte, la rainette et le triton crêté et dans une moindre mesure le triton ponctué,

- abandon ou comblement des anciennes sablières abritant les rares populations de crapaud calamite du secteur.

Des actions de préservations de ces milieux, telles que la mise en place de mesures agro-environnementales en faveur du bocage et de ses mares ou encore la restauration ou la mise en gestion spécifique d'anciennes sablières paraissent nécessaires pour la conservation de ces espèces.

L'installation de crapauducs ou la fermeture temporaire de routes secondaires aux quelques endroits où la circulation routière a un réel impact sur les populations lors de leur migration pourrait être bénéfique à plusieurs espèces.

Enfin la sensibilisation pour une gestion plus adaptée des mares d'ornement et étangs pourrait favoriser certaines espèces en leur offrant des milieux accueillants

Guénael HALLART
guenael_guenael@yahoo.fr
06.23.70.07.84

Synthèse et analyse des données : G HALLART

Observateurs : G HALLART, J LITOUX, L LARZILLIERE, C ROUSSEAU, C GOSSE (CPIE 02), A HALLART, J LEFEVRE, D CURY, M. H. GUISLAIN

Fonds de cartes et illustrations : G HALLART.